

COMMUNIQUÉ POUR LA MANIFESTATION DU 11 FÉVRIER

Cher(e)s collègues,

L'heure est venue du rassemblement général. L'UNIC œuvre depuis plusieurs jours pour le rassemblement de toutes les organisations professionnelles et des réseaux. Quelle forme prendra ce rassemblement, « intersyndicale » ou « alliance », nous ne pouvons vous le dire aujourd'hui. Ce qui est sûr c'est que pour avoir une chance d'être entendus, **il est primordial que cette manifestation rassemble le plus grand nombre d'entre nous.**

L'UNIC appelle tous les acteurs nationaux et départementaux à se contacter, réunir, pour organiser au niveau national ou local des actions pour le 11 février.

Paris sera le point d'orgue de la manifestation, donc si vous le pouvez, **votre destination principale.** Mais rien ne vous empêche de manifester en province si vous le souhaitez. **Les représentants de l'UNIC seront partout à vos côtés.**

Les raisons principales de la manifestation :

- L'apprentissage du code à l'école et le passage de l'examen pendant le Service national universel,
- L'agrément national,
- L'inscription individuelle des candidats pour l'examen pratique.

Le temps n'est plus à l'hésitation nous devons faire front commun pour la défense de notre profession et de la sécurité routière.

Le 11 février, manifestons tous ensemble pour :

- Faire respecter la législation en interdisant le recours aux travailleurs indépendants pour l'enseignement de la conduite ;
- Durcir les contrôles contre les loueurs de véhicules à doubles commandes proposant des prestations d'enseignement de la conduite (sans disposer d'agrément) ;
- Réaffirmer la portée départementale de l'agrément et l'obligation de disposer d'un local ;
- Renoncer à généraliser la présentation individuelle à l'examen pratique;

Enfin, sachez que nous sommes régulièrement en contact avec Madame la Députée DUMAS. Que nous nous battons pieds à pieds, arguments contre arguments pour faire évoluer ce rapport dans le bon sens. L'UNIC ne lâche rien.

Pour défendre l'avenir des auto-écoles, tous à dans la rue le 11 février et si possible à Paris ! C'est peut-être la der des ders !

L'UNIC comme toujours sera à vos côtés.

N.B : Pour les modalités pratiques surveillez les sites des OP et les réseaux sociaux.

L'UNIC est le 1er syndicat indépendant de la profession et le 2ème au CSER, avec 2 sièges sur 6. Présent dans 80 départements et les DOM-TOM, l'UNIC a été créé en 2003 suite à la création d'une nouvelle méthode d'attribution des places d'examens. Méthode pervers qui pénalise les écoles de conduite mais aussi et surtout les jeunes. Au-delà de la défense de la profession l'UNIC a décidé de défendre aussi les candidats au permis de conduire que sont nos élèves, qui comme nous sont victimes d'une administration sourde à nos difficultés communes.

Créée en 1921, la FNA (Fédération Nationale de l'Automobile) est l'organisation professionnelle représentative par excellence des entrepreneurs artisans de l'automobile et de la mobilité. Ces professionnels de proximité constituent 95 % des entreprises de la filière de l'aval de l'automobile qui cultivent la confiance auprès des consommateurs. Par leur sens du contact, et l'excellence de leur savoir-faire, ils sont les leviers indispensables pour un déploiement effectif de la mobilité d'aujourd'hui et de demain.

Contacts presse :

UNIC : Philippe Colombani - président de l'UNIC - 06 67 07 83 86 ; FNA : Marina Roman - chargée de communication-marina.roman@fna.fr – 01 40 11 99 05